



Convention collective métallurgie

Par Tom41

Bonjour.

J'aimerais avoir des informations sur les règles et obligations de l'employeur.

Après mon entretien, j'ai reçu mon groupe et ma classe. Et mon nombre de points.

Par contre, mon employeur m'a dit qu'il n'avait pas d'obligation à m'expliquer exactement comment le tableau des points avait été rempli.

Mais j'aimerais savoir comment faire pour obtenir ces informations.

Il y a t'il une procédure à faire pour avoir ces informations ?

Et , est-il vrai que l'employeur n'a pas d'obligation à me donner ces informations ?

Merci d'avance

Cordialement